

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Séance du 08 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 janvier à 18 heures,  
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Mandela – 21 Rue du Stade à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de présents : 9  
Nombre de votants : 10

Date de convocation : 26/12/2023

Présents : Mmes CHENUS-MARTHEY Martine – LAKHDER Nadia - LAZAAL Zahia  
Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre – DEGERT Roger - LEBEAU François -  
MUNNIER Jean-Paul (pouvoir à M. CHARITE jusqu'à son arrivée à 18h10) – WAECKEL  
Georges

Excusée : Mme MAHIDDINE Sabah (pouvoir à M. LEBEAU)

Absent : M. BOUDJEKADA Ismaël

Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI

**Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 04/12/2023**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 06/11/2023
2. Approbation de la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
3. Délibération : Décision Modificative n°2
4. Signature de l'Avenant n°1 modifiant les taux de cotisation du contrat Prévoyance
5. Proposition de reprise des activités du club des Grillons
6. Proposition de contrat d'assurance Auto SMACL ASSURANCES
7. Questions diverses

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : d'approuver le compte rendu de la séance du 04/12/2023.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

Le Président du CCAS  
Jean-Paul MUNNIER

Acte rendu exécutoire après :  
Envoi au Représentant de l'Etat le :  
Publication ou notification du :

